

**Dans cette nouvelle France,  
on peut menacer de mort en  
toute impunité...**



La scène se passe en 2015, dans le Val d'Oise : une patiente âgée converse avec son ostéopathe, une jeune femme de trente-cinq ans, en insistant sur le caractère aigu des douleurs qu'elle ressent depuis plus de six mois : « Certes – dit-elle à l'ostéopathe – je ne pense pas être à l'article de la mort, mais... ».

Soudain, le visage du médecin blêmit, à tel point que la patiente osa lui demander la raison de cet étonnant malaise : « Que vous arrive-t-il, docteur ? Ai-je commis une maladresse ? ».

– « *C'est tout simple* – répondit l'ostéopathe : *c'est le mot « mort » qui m'a mise dans cet état, parce qu'en ce domaine, je suis en première ligne* ».

– « *Mais comment ça, « en première ligne » ? Vous êtes jeune, et apparemment en pleine forme !* ».

L'ostéopathe baissa d'un seul coup la voix et dit à la patiente : « *Il y a plusieurs semaines, j'ai tenté de dialoguer avec un homme qui refusait de me serrer la main alors que je la lui tendais. Son épouse était intégralement voilée. Je suivais leur enfant en kinésithérapie depuis déjà trois semaines. Cette femme venait habituellement dans mon cabinet sans son mari, et avait toujours accepté de découvrir son visage. Mais en présence du mari, ce fut une autre histoire ! Quand j'ai essayé de comprendre pourquoi il refusait de me serrer la main, il m'a répondu : « Dans ma religion, on ne serre pas la main d'une femme !* ».

L'ostéopathe fit face à cet affront en ayant le courage de rétorquer qu'elle était catholique, mais qu'elle ne se reconnaissait pas pour autant le droit de se rendre à son cabinet en affichant une grande croix, parce qu'en France la religion n'a pas sa place dans un lieu de soins médicaux.

Peine perdue cependant, car, très vite, cet homme mit un terme aux tentatives de dialogue de l'ostéopathe, en déclarant laconiquement : « *Vous devez respecter ma religion !* ».

Devant pareil refus d'engager tout échange constructif, l'ostéopathe pria le couple de sortir – ce qu'il fit sans violence. Mais une fois rentrée chez elle, elle eut la mauvaise surprise d'entendre sans cesse la sonnerie du téléphone, avec, au bout du fil, des menaces de mort !

Sa seule défense contre cette véritable torture psychologique fut de déposer une main courante au commissariat. Le policier lui dit qu'elle avait raison d'agir ainsi, car ce couple était connu pour avoir posé problème à d'autres personnes avant le

dépôt de la présente main courante.

Oui, mais en attendant, ce couple est toujours en liberté, ce qui signifie qu'il est libre d'imposer sa religion comme bon lui semble, quitte à terroriser l'innocent !

Dire que nous sommes en France !

Que nous sommes en France ? J'en doute !

Il serait plus exact de dire que **nous avons été** en France !

**Maurice Vidal**